

Champagne, le 17 novembre 2013

Agrément « Jeunesse et Sports » : J69.08.0179

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 12 novembre 2013 à l'Espace de Loisirs du Coulouvrier

22 personnes présentes
6 pouvoirs remis

L'Association comprend 42 adhérents à jour de cotisation. Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut donc se tenir.

Mme DAVIS, invitée, est présente.

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2012
- Rapport moral
- Rapport de la commission de contrôle
- Rapport financier
- Rapport d'orientation et budget prévisionnel
- Appel à de nouvelles candidatures au conseil d'administration
- Renouvellement des membres de la Commission de contrôle (hors membres du CA)
- Questions diverses

1) **Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2012**

Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) **Rapport moral** (annexe 1)

Chantal BELLA procède à la lecture du rapport moral.

3) **Rapport de la commission de contrôle** (annexe 2)

La commission de contrôle représentée par Gisèle BLANCHEDEAU et André BEAUCOUD, s'est réunie le 7 novembre 2013, avec Chantal BELLA, André MILIAT et Michelle ACHARD.

Gisèle BLANCHEDEAU donne lecture du rapport rendu par la commission.

4) **Rapport financier** (annexes 3 et 4)

Michelle ACHARD commente le compte d'exploitation et le bilan de trésorerie de l'exercice du 1^{er} Octobre 2012 au 30 Septembre 2013, présentés au Conseil d'administration du 3 octobre 2013.

Mme BROSSARD s'interroge sur la rubrique "subvention européenne" restée à blanc. Chantal BELLA lui explique que l'association ne remplit plus les critères requis pour obtenir cette subvention (jumelage ancien) et en accord avec Mr LYONNET, elle n'a pas été demandée pour la rencontre de mai 2013.

André MILIAT apporte des précisions sur le budget de la rencontre de mai. La municipalité a pris en charge les boissons lors de l'accueil du vendredi soir, la soirée du jumelage (repas et animation), le spectacle musical du samedi soir avec 24 places offertes pour les espagnols.

Un contrôle URSSAF concernant les comptes de l'année 2011 a eu lieu en février 2013. L'assiette de cotisations sur les salaires du professeur d'espagnol a dû être revue, car erronée. Compte tenu de la modicité de la somme qui serait à recouvrer, le dossier a été clos. L'association doit se mettre en conformité pour les exercices suivants.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

5) **Rapport d'orientation et budget prévisionnel**

Chantal BELLA introduit la présentation du rapport d'orientation en indiquant que la rencontre de mai a restimulé l'équipe. Le souhait des membres du bureau est de relancer le jumelage par la réalisation de manifestations sur la commune.

Cours d'espagnol

David GARCIA ne peut pas assurer les cours cette année compte tenu de son emploi du temps.

Il a transmis les coordonnées d'un professeur Mr Jorge Medel Bao (prénom usuel en catalan Jordi), professeur à Lyon 2, originaire de Barcelone. Il est embauché sur la même base de salaires que l'était David.

11 personnes sont inscrites aux cours (moyenne de 10,67). Pour équilibrer les comptes, il faudrait 12 inscriptions. Peu de débutants, donc 2 cours de conversation Le coût du trimestre reste à 90 € par personne (10 cours de 1h30).

Les cours se tiennent toujours à la salle Maurice Jourdan le mercredi de 17 h à 18 h 30, et de 18 h 35 à 20 h 05.

Vente d'oranges

Une vente d'oranges au profit de l'association sera organisée lors du marché de Noël les 14 et 15 décembre.

Chantal BELLA est entrée en contact avec Andreu PONS, ex président du jumelage, qui connaît bien les représentants de la coopérative d'oranges, à Villanueva. Elle l'a chargé de négocier les prix d'achat pour notre association.

Andreu PONS, accompagné de Germain DA ROCHA (président actuel) s'est donc rendu à la coopérative début novembre. Après discussions, les responsables de la coopérative ont décidé, compte tenu qu'il s'agit de leur ville jumelle, de ne rien faire payer à l'association, ni les oranges, ni les frais de transport.

Des boîtes de conserves de fruits de la VIDECA seront également jointes.

Compte tenu de cette gratuité, 30 % du montant de la recette sera reversé au Téléthon.

Pour la logistique, Mr LYONNET accepte de prêter le camion de la municipalité pour aller chercher les oranges au marché gare et de les entreposer à la salle des Glycines. Le stand du COJU se trouvera sous barnum sur la place de l'église.

Un mail de Sophie VARTAZIAN, de la municipalité, a été adressé à Chantal BELLA. La somme de 40 € doit être réglée pour la réservation de l'emplacement, ainsi qu'une caution de 100 € pour le barnum. Chantal BELLA demande à Mr LYONNET si le COJU doit payer ces sommes. Il va y réfléchir.

Chantal BELLA fait appel aux volontaires pour participer à la vente. Des créneaux horaires seront planifiés.

Projet VILLANUEVA

Olivier QUINTON, directeur de l'accueil de loisirs Les Loustics, en charge des enfants âgés de 6 à 11 ans a contacté Chantal BELLA. Il souhaite mettre en place un échange avec les enfants de Villanueva, soit par courrier, internet, échanges de dessins. Ceci pourrait aboutir à plus long terme à faire participer les enfants à une rencontre. Son projet se nommera "projet Villanueva".

Suite à renseignements pris, il n'y a pas de centre aéré à Villanueva. Le projet ne pourrait donc être mis en place qu'avec l'école élémentaire (colegio Hernandez). Ruben CAMPOS, membre du jumelage, nous a transmis les coordonnées de la directrice.

Ce projet ne pourra concerner que les enfants les plus jeunes, les plus grands faisant déjà partie d'un projet européen. Olivier QUINTON va prendre directement contact avec l'école et tiendra informé l'association.

Ce projet amène à évoquer la prochaine rencontre. Le maire de Villanueva, Salvador ALVAREZ souhaiterait que la prochaine rencontre ait lieu à l'occasion des Fallas en mars 2015 (en été, trop chaud..).

Mme DELAY souligne qu'en mars, il n'y a pas de vacances. Mr LYONNET précise que le centre aéré fonctionne en mars et pas en août.

Les élections municipales de Villanueva se tiendront en mai 2015, et l'alcalde désire rendre l'invitation avant cette date.

Projet philatélie et marche de village

Lors du forum des associations, Brigitte ARLABOSSE a rencontré Mr André DEGRANGES, président de l'Association Philatélique Ouest Lyonnais. Il lui a présenté une partie des activités de son association le 21 octobre. Il a participé à la dernière rencontre du jumelage italien de la Tour de Salvagny. Récemment il a fait une exposition pour le tout nouveau jumelage italien de St Didier au Mont d'Or. Il serait intéressé par une participation avec notre association.

Mr DESGRANGES a beaucoup de projets d'exposition, mais pourrait commencer celle de Villanueva et Champagne début janvier.

Il vient de présenter une exposition sur la guerre de 14-18 à St Didier au Mont d'Or. Mr LYONNET précise que cette exposition lui a pris 18 mois à mettre en place.

Nous devons d'abord lui transmettre des renseignements sur la ville jumelle (hommes célèbres, activités, culture, histoire....). Ce qu'il appelle communément "matière à pouvoir débiter son exposition".

L'exposition est étayée de textes, cartes postales....(autre les timbres). Lors d'une rencontre, il peut la présenter en vidéo.

Il aura besoin de l'aide de traducteur pour la partie espagnole.

S'il obtient assez de documents, il peut prévoir l'exposition en mai ou juin, mais prévient qu'il faudra aussi penser à une exposition parallèle pour que le sujet soit plus vaste.

André MILIAT propose d'organiser le même jour une marche de village dans la matinée. Plusieurs parcours seront proposés (6, 12 et 18 km). La matinée pourrait se terminer par un apéritif dinatoire ou une paëlla.

Il a déjà contacté Mr PICAVET, président de Champagne Loisirs, pour la participation à cette journée

La date choisie pour cette manifestation serait le 18 mai 2013 (pas de ponts ni vacances scolaires).

Le Centre Paul Morand ne pourra pas être utilisé car il est déjà retenu par l'association de théâtre les Balandins. Il faut donc envisager d'autres solutions : barnums sur la place de la liberté, Espace Monts d'Or.....

Danièle DUMAS indique qu'une paëlla attire toujours du monde.

Le budget prévisionnel est présenté et commenté par André MILIAT (annexe 5).

Le rapport d'orientation et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

6) **Cotisation 2014-2015**

Lors du conseil d'administration du 3 octobre dernier, le montant de la cotisation n'a pas été évoqué suite à un oubli.

Le bureau demande le maintien à 13 € pour l'exercice 2014/2015 : l'assemblée l'approuve à l'unanimité.

6) **Renouvellement des membres du conseil d'administration**

Chantal BELLA fait appel à de nouvelles candidatures. Aucun membre de l'assemblée ne se manifeste.

Chaque adhérent peut proposer sa candidature ultérieurement, s'il le souhaite après réflexion.

Chantal BELLA avait déclaré l'année dernière vouloir démissionner. Compte tenu que personne ne souhaite la remplacer en tant que présidente, elle va continuer son mandat de présidente pour l'instant. Elle ne veut pas mettre en péril l'association.

André MILIAT présente également les membres du bureau avec les différents postes.

Mme DAVIS, invitée à l'assemblée s'est dite très intéressée. Chantal BELLA a été contente de l'accueillir.

Chantal BELLA demande à Jean DUMAS s'il accepte de continuer son rôle de WEBMASTER du site. Il lui répond qu'il a la même réponse que pour le remplaçant de la présidente. Il continue d'assurer la maintenance du site, n'ayant pas de remplaçant(e). Mais il souhaiterait que quelqu'un réactualise le site pour le rendre plus attractif. Il a constaté peu de visites. Chantal BELLA prend acte : on peut peut-être envisager un blog ...

7) **Renouvellement des membres de la commission de contrôle**

Gisèle BLANCHEDEAU et André BEAUCOUD renouvellent leur mandat.
L'assemblée approuve à l'unanimité.

8) **Questions diverses**

L'association a été contactée pour l'aide à la traduction d'un livre de messe destiné à un baptême sur la commune. Cette traduction a été assurée par Ana RIVERA.

La municipalité a fait appel aux associations pour participer à la réflexion sur le changement des rythmes scolaires. L'association ne participera pas au comité de pilotage mis en place par la mairie.

Mr FAYETTE, de la maison de l'Europe a proposé un cycle de conférences payantes en vue des élections européennes de mai 2014, organisé par le COJU, ou par la municipalité. Mr LYONNET a répondu négativement. Le COJU ne souhaite pas non plus organiser ces conférences.

Chantal BELLA rappelle la soirée choucroute / paëlla de l'amicale laïque le 30 novembre. Le prix de la soirée est de 23 € par personne.

Le mot de la fin est laissé à Mr LYONNET. Il déclare que la rencontre de mai a été très sympathique. Il remercie Chantal BELLA pour son implication dans le jumelage, ainsi que les membres du bureau. Il souhaite bonne chance au jumelage.

Un pot amical, avec une sangria préparée par André MILIAT a suivi cette assemblée générale.

La présidente
Chantal BELLA

La secrétaire
Brigitte ARLABOSSE